

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
Le lundi 10 mai 2021, à 9 h 30
Par [visioconférence](#)

Commissaires présent-es :

M. Alex Norris, président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

M. Philippe Roy, vice-président
Ville de Mont-Royal

M. Abdelhaq Sari, vice-président
Arrondissement de Montréal-Nord

M. John Belvedere
Ville de Pointe-Claire

Mme Josefina Blanco
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine

Mme Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine

M. Jacques Mercier
Représentant du gouvernement

Mme Cathy Wong
Arrondissement de Ville-Marie

Commissaires absent-es :

Aucun.

Aussi présent-es :

Mme Anne Chamandy, Directrice des communications, pratiques d'affaires et relations avec les partenaires du SPVM

M. Miguël Alston, Inspecteur, Responsable de l'attraction d'une main-d'œuvre diversifiée SPVM

Mme Marie-Claude Fradette, Cheffe de division dotation (RH), SPVM

Mme Isabelle Joly, conseillère de direction, SPVM

M. Alain Babineau, chargé d'expertise au profilage racial et social, Bureau de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Mme Sarah, Sultani, responsable du soutien aux élu-es

Le quorum est atteint.

Assistance dans la visioconférence : 15 personnes

Visionnages en cours de séance : 26 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Alex Norris déclare la séance ouverte à 9 h 30. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter. Il souligne la présence des élu-es, des représentant-es du SPVM et de la Ville de Montréal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Wong, appuyée par M. Roy, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Présentation par le Service de police de la Ville de Montréal des initiatives visant la diversité et la représentativité des effectifs policiers du SPVM

M. Norris cède ensuite la parole à Mme Anne Chamandy, directrice des communications, pratiques d'affaires et relations avec les partenaires du SPVM. Mme Chamandy présente les membres de son équipe. Elle cède ensuite la parole à M. Alston et Mme Fradette respectivement, responsable de l'attraction d'une main-d'œuvre diversifiée et cheffe de division dotation aux ressources humaines du SPVM lesquels procèdent à la présentation comme en font foi le document et l'enregistrement vidéo disponibles sur le [site web](#) des commissions permanentes.

M. Norris remercie les représentant-es du SPVM pour leur présentation.

4. Période de questions et commentaires du public

Le président précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Il cède la parole à Mme Wong, membre de la Commission, qui fait lecture des questions et commentaires reçus à l'avance et séance tenante et invite le SPVM à y répondre.

Citoyens / Citoyennes	Questions / commentaires
Mme Dina Hussein	Souligne qu'occuper un poste au sein de la SPVM ne va pas catégoriquement dire d'occuper un emploi à titre de policier / Souhaite savoir s'il y a une stratégie d'attraction et de rétention des talents pouvant occuper des emplois au sein des postes administratifs (ex. comptable, conseillère en communication) pour favoriser une plus grande diversité dans ce secteur / Demande des précisions sur la création d'un plan stratégique d'attraction des talents de la diversité dans les emplois administratifs.
Mme Carole Piché-Burton	Demande si les sommes attribuées pour améliorer la diversité et la représentativité sont suffisantes.
M. Jean Duval	Demande si la représentativité est celle de la population ou celle d'une administration au sein de l'Hôtel de Ville de Montréal.
M. Mohamed Mimoun - <i>Forum jeunesse Saint-Michel et comité antiracisme</i>	Demande comment mieux faire pour initier les jeunes issus de la diversité à s'intéresser à la carrière de policier et aller vers les écoles de police.
Mme Edeanny Michel - <i>CJE Centre-Nord</i>	Demande pourquoi avoir attendu si longtemps avant d'initier le projet.
M. Rémi Boivin	Indique qu'au Québec, la majorité des futurs policiers doivent d'abord être admis au programme de techniques policières et ensuite au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ÉNPNQ avant de pouvoir être recrutée par une organisation policière. Ainsi, sachant que les collègues et l'ÉNPNQ sont donc, selon la Loi sur la police, les principaux responsables de la sélection des futurs policiers du Québec, demande comment le SPVM peut-il faire valoir ses cibles en termes de diversité et d'inclusion.

5. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Norris invite ses collègues commissaires à poser leurs questions ou exprimer leurs commentaires.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Abdelhaq Sari	Remercie le SPVM pour la présentation et le public pour les questions / Demande des précisions concernant la différence en pourcentage de la représentativité / Malgré les initiatives déployées sur plusieurs années, s'interroge à propos de la faiblesse du taux de représentativité des minorités ethniques et l'écart persistant entre celles-ci et celles dites visibles au sein de la population montréalaise dans la composition des effectifs du SPVM / Porte à l'attention la perception et l'image plutôt défavorable du corps policier montréalais auprès de la jeunesse / Précise que son interrogation ne porte pas tant sur la façon avec laquelle les

	personnes s'identifient à titre de minorité ethnique ou visible, mais sur l'écart entre le pourcentage de personnes qui se déclarent membres d'une minorité ethnique et leur faible représentativité au sein du SPVM / Note un retard pour atteindre cette représentative et est d'avis que les indicateurs actuels ne sont pas satisfaisants / Invite certains « influenceurs » à tempérer leur propos à l'encontre de la communauté policière et à faire preuve de retenue dans les mots utilisés qui peuvent inciter à la haine / Remercie l'ensemble du personnel du SPVM / Réaffirme la nécessité de redoubler d'énergie pour améliorer l'image du SPVM auprès des jeunes / Invite à porter une attention particulière à l'élimination des biais systémiques dans le parcours vers une carrière policière au SPVM.
Mme Michèle Flannery	Félicite le SPVM pour les efforts déployés depuis les dernières années / Constate une nette amélioration depuis les dernières années / Encourage à poursuivre ces initiatives, notamment par l'entremise de campagnes de communication et de recrutement au niveau de l'image du SPVM.
M. Alex Norris	Salue les efforts impressionnants déployés et félicite la proactivité du SPVM / Note que même si les taux de représentativité sont encore insuffisants, constate également une nette amélioration / Invite M. Alston à partager avec le public son parcours professionnel puisqu'il représente un modèle inspirant / Souligne que le SPVM a le plus haut taux de femmes au sein des effectifs policiers en Amérique du Nord et demande les raisons qui expliquent leur forte présence / Demande parmi les principales initiatives présentées, celles qui offrent un plus grand impact en matière de diversité et celles qui représentent une nouveauté par rapport à toutes les initiatives mises en place depuis les 20 dernières années.

Le président remercie les commissaires et les représentant-es du SPVM.

6. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, le président remercie à nouveau les représentant-es du SPVM, les citoyennes et citoyens qui ont transmis leurs questions et commentaires ainsi que les membres de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 49.

APPROUVÉ LE 25 MAI 2021

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Président
Commission de la sécurité publique

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Secrétaire recherchiste